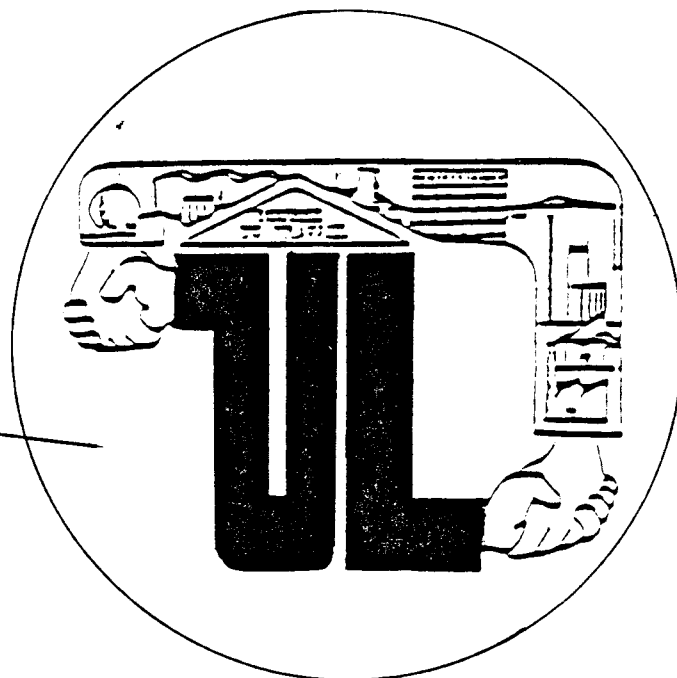


EN DIRECT
avec les



sommaire

- La place et le rôle de l'union locale dans la bataille de remise des cartes et timbres F.N.I. 1987, l'action revendicative et le renforcement de la C.G.T. 1
- 2 et 3 avril 1987 à Nanterre.
5^e Rencontre nationale des unions locales et de 300 entreprises ... 3
- Vers une campagne électorale de masse, sans précédent pour les élections prud'homales du 2 décembre 1987 5
- Douze mois de parrainage audacieux et conquérant en direction de 20 000 entreprises, un effort particulier doit être fait dans les zones industrielles 7

La place et le rôle de l'union locale dans la bataille de remise des cartes et timbres F.N.I. 1987, l'action revendicative et le renforcement de la CGT

L'année 1986 aura été marquée par une agression sans précédent du capital et du gouvernement à l'égard de tous les salariés, sans distinction, actifs, retraités et sans emploi, qu'ils soient du secteur privé ou public et nationalisé.

Mais l'élément le plus décisif et donc qui doit être apprécié comme essentiel pour notre activité syndicale, c'est la résistance aux mesures prises ou envisagées qui s'élargit, l'existence de luttes offensives à l'entreprise, comme au niveau local, départemental et national sous l'impulsion et à l'initiative de la C.G.T., à partir des préoccupations réelles des travailleurs concernant leur pouvoir d'achat, leur emploi, leurs droits et des attaques à caractère national, comme la suppression administrative de licenciement, les retraités, la protection sociale, le logement, etc.

Les positions de classe de la C.G.T., l'impact de ses explications sur les origines de la crise et la cohérence des choix faits par les gouvernements qui se sont succédé, et les objectifs recherchés, la présence d'un nombre de plus en plus grand de militants sur le terrain, et le caractère revendicatif plus affirmé des syndicats, tout cela est à l'origine d'un recul appréciable des idées de renoncement et de fatalité, et de la progression sensible d'une démarche de lutte. Le 30 septembre, le 21 octobre et le 27 novembre sont des moments forts d'une mobilisation réelle, auquel la C.G.T. s'attache à donner beaucoup plus d'ampleur encore.

Il est nécessaire dans chaque syndicat de bien évaluer ce mouvement revendicatif grandissant et son contenu. Chaque U.L. peut y aider efficacement en prenant le temps nécessaire pour faire un bilan concret des luttes, des résultats obtenus, du nombre d'arrêts de travail, et de grévistes ou autres formes de lutte, les adhésions réalisées, les percées faites sur la diffusion de « la V.O. ».

Nous gagnons progressivement sur une pratique et une conception de l'activité syndicale qui font de la défense des revendications et du rassemblement des travailleurs pour agir le rôle fondamental du syndicat.

Ce fil conducteur de notre démarche de reconquête va nous permettre d'aborder avec un esprit conquérant l'un des événements majeur et marquant de l'année 1987 sur le plan syndical et au-delà : **les élections prud'homales.**

Le syndicalisme qui combat l'exploitation capitaliste et ses conséquences refuse de s'adapter au recul économique et social et de gérer la crise doit triompher. Ce syndicalisme-là c'est la C.G.T. et elle seule qui en est porteuse. Rien ne nous sera épargné, car au-delà de l'élection des conseillers prud'homaux, c'est l'existence d'une organisation de lutte de classe, la capacité de peser sur le mouvement réel de la société qui sont devenues insupportables à nos adversaires de classe, ainsi qu'aux organisations réformistes qui ont choisi d'appor-

ter leur concours actif à la mutation de société qui est engagée, que la C.G.T. combat. Hier comme aujourd'hui, ils n'ont pas renoncé à tout mettre en œuvre pour réduire notre influence et ce serait un coup terrible contre les travailleurs.

C'est en ayant à l'esprit ces données de la situation, que nous abordons la bataille du placement des cartes et F.N.I. qui est une période décisive **pour le renforcement de la C.G.T. et le vote C.G.T.**

Que visons-nous ?

- Que toute la C.G.T. fasse des mois de décembre, janvier, février, mars 87, **quatre mois** d'intense activité pour placer le matériel 87, augmenter le nombre de nos adhérents, faire une percée significative à nos idées, et donner de la C.G.T. sa véritable image : celle d'une C.G.T. revendicative ;
- Nous nous fixons comme objectif que tous les syndiqués 86 aient leur timbre F.N.I. 87 « en poche » dès le mois de janvier ;
- En faisant des visites systématiques des bases organisées le moyen pour y parvenir.

Place et rôle de l'union locale pour une animation dynamique des 4 mois

En étroite liaison avec la préparation de la Rencontre nationale des U.L., les 2 et 3 avril et les élections prud'homales du 2 décembre 1987, cette bataille, que nous plaçons à la hauteur des enjeux actuels, est le moyen immédiat de créer le rapport des forces suffisant pour imposer la satisfaction des revendications.

Elle est placée sous la responsabilité des directions à tous les niveaux. Les directions de syndicats et d'U.L. en sont les éléments moteurs.

Il est donc indispensable qu'une réunion de la direction de l'U.L. soit spécialement consacrée à cette question prioritaire. A partir d'un petit rapport du secrétaire général portant sur la situation et ses enjeux, les luttes, le point d'une année de syndicalisation, et les objectifs 87 que se fixent l'U.L., la discussion doit déboucher sur un plan de travail et une répartition des tâches au sein de la direction.

La réunion peut s'organiser autour de quatre points :

1. Faire le point sur le placement F.N.I. 86 et les quatre points vitaux du plan de reconquête pour l'ensemble des bases organisées de l'U.L.

Où en sommes-nous très précisément en cette fin d'année sur l'U.L. ?

— cet examen sera fait, liste des bases organisées en main, en regardant collectivement pour chacune d'entre elles ;

- le pourcentage de F.N.I. placés en sortant les bases qui sont à 100 % et au-delà ;
- l'état du règlement des cotisations à toutes les structures ;
- le nombre de collecteurs existant ;
- le nombre de « V.O. » et d' « Antoinette » diffusées, les postes créés, les diffuseurs en place ;
- le nombre de syndicats ayant un cahier de revendications.

Ce point sera plus facile à faire s'il a fait, au préalable, l'objet d'un tableau précis permettant d'évaluer le bilan d'une année d'efforts conjoints syndicats/U.L. sur la syndicalisation.

Il permettra un échange de vues constructif au sein de la direction de l'U.L., débouchant sur des objectifs 87 audacieux et précis.

Le secrétaire à l'organisation dont c'est la tâche, doit préparer ce bilan.

2. Quel est l'état des commandes 87 ?

Il est indispensable de se rapprocher de l'U.D. pour avoir le maximum d'éléments sur ce point. Des dispositions ont été prises avec les fédérations pour que le matériel 87 parviennent plus tôt que les autres années aux syndicats.

Il faut se livrer à un point détaillé, comparé à 86 et avec l'U.D. prendre toutes les dispositions nécessaires pour accélérer les commandes. Notre objectif : « **Toutes les cartes et F.N.I. placés et payés en janvier** ».

3. L'organisation concrète de la bataille du 1^{er} décembre au 31 mars

— Tous les syndicats qui sont à 100 % et plus doivent être mis en valeur.

Ils sont en position de gagner de nouveaux adhérents pour 87. Les efforts faits en 86, le style de travail qui a permis de conserver les syndiqués 85, donc de stopper l'érosion de leurs forces organisées, constituent des points d'appuis pour l'ensemble des bases organisées de l'U.L. Il est possible de parvenir aux mêmes résultats partout ailleurs.

— Un tableau de bord et un plan de travail précis doivent être élaborés, donnant corps aux quatre points vitaux du plan de travail. Pas un syndicat ni une section syndicale sans un ou plusieurs cahiers de revendication, sans collecteurs, sans diffuseur, **sans secrétaire à l'organisation**. A partir du bilan de fin d'année, quels objectifs pour chacune des bases organisées sur chacun des points et donc sur l'ensemble de l'U.L. ?

— Des objectifs de placement cartes et F.N.I. doivent être fixés, avec des rendez-vous hebdomadaires à l'U.L. et dans les syndicats. Tous les syndiqués de l'U.L. doivent avoir leur timbre et F.N.I. pour la fin janvier, ça s'organise là où ça se passe : le lieu de travail.

La mise en place de plans de placement du matériel au niveau des entreprises pour contacter tous les syndiqués est déterminant.

C'est l'outil de la direction syndicale. Elle doit se doter d'un tableau mentionnant l'ensemble des syndiqués, leur poste de travail, qualification et le nom du camarade de la direction du syndicat qui

doit les contacter. Il faut mettre beaucoup de monde sur le pont, les élus, les mandatés, les collecteurs et toutes les semaines faire un point sur l'état des contacts avec les adhérents, les discussions que l'on a avec eux, les revendications récoltées, l'état d'esprit des syndiqués, leurs opinions sur telle ou telle question.

Le lien s'établira sur cette base avec l'U.L. Cette période doit être l'occasion de faire des progrès importants sur la mise en place, dans chaque syndicat et U.L., d'un secrétaire à l'organisation.

4. L'animation de la bataille par la direction de l'U.L.

Elle repose sur l'engagement de tous les militants qui composent les directions d'U.L. et les collectifs d'animation avec une pratique de visites systématiques.

A. Le plan de visites systématiques

Se fixer pour chaque mois un nombre de visites à effectuer, avec l'objectif d'avoir visité au moins une fois toutes les bases organisées pour la fin du mois de mars.

Toutes les semaines faire un point rapide mais précis sur l'état d'engagement des directions syndicales visitées et les résultats obtenus.

Le secrétaire général de l'U.L. doit organiser ce travail, et réfléchir à l'organisation qui va permettre d'avoir le contact avec chacun des membres de la direction de l'U.L., en dehors des réunions et cela pendant quatre mois.

Rechercher une animation au siège de l'U.L. pendant les heures de travail, mais également en dehors de celles-ci.

Une bataille de cette envergure nécessite un brassage de militants, beaucoup de contacts humains, une ambiance qui devra exister jusqu'au 2 décembre 87 et après.

Les sièges d'U.L. doivent être pleins de vie, accueillants.

B. Tous les membres du collectif d'animation et de direction de l'U.L. doivent s'y investir.

Les réunions régulières du collectif de direction pour faire le point d'ensemble, intervenir prioritairement là où cela est nécessaire, impulser et faire connaître à tous les syndicats l'état d'avancement du plan de travail, sont de première importance.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que le temps passe vite et que les interventions sur le terrain sont déterminantes.

Examiner concrètement comment chaque membre de la direction va s'investir personnellement dans cet effort décisif. Il faut dégager du temps, cela ne s'improvise pas et nécessitera, dans de nombreux cas, discussions personnelles ainsi qu'avec le syndicat concerné.

Les militants de l'U.L. font preuve d'un dévouement exemplaire, il s'agit de faire tout pour qu'ils soient les plus efficaces possible.

Le secrétaire général et le secrétaire à l'organisation ont un rôle de première importance pour dynamiser l'équipe.

Avec les U.D., il est possible de franchir une étape, dans la qualité et l'efficacité du travail des directions d'U.L.

2 et 3 avril 1987 - NANTERRE

**5^e RENCONTRE NATIONALE DES UNIONS LOCALES
ET DE 300 ENTREPRISES**

La 5^e Rencontre nationale va se préparer sur la base d'un bilan positif concernant le fonctionnement et le développement des U.L., avec la volonté de franchir une étape décisive dans le renforcement de l'activité des U.L./syndicats afin de répondre de façon complémentaire et la plus efficace possible aux besoins des luttes actuelles. Se situant au terme de quatre mois de bataille pour le placement du F.N.I. 87, la rencontre permettra de faire un point à l'échelle nationale sur le renforcement de la C.G.T., de mesurer le degré d'engagement des syndicats et U.L. dans la démarche de reconquête, et de placer les forces vives de la C.G.T. à l'offensive dans la campagne électorale des prud'hommes. Sa préparation au cœur de la vie quotidienne et en étroite liaison avec les objectifs prioritaires que nous nous fixons, lui donneront la qualité que nous en attendons. Ce sera le rendez-vous national des forces combattives, et un véritable coup d'accélérateur au placement des F.N.I. 87 et à la mobilisation des forces militantes pour une campagne électorale de masse des prud'hommes. Les acquis enregistrés depuis la 4^e Rencontre nationale de mars 84 sont essentiellement de deux ordres.

**Le rôle politique des U.L. a grandi,
au profit de toute la C.G.T.,
en premier lieu du syndicat
et de la section syndicale d'entreprise**

Les U.L. ont acquis, grâce à leur travail et à l'impulsion confédérale, à travers les visites de syndicats et d'U.L. par les membres du B.C. et les secrétaires généraux de fédérations, une efficacité et une personnalité.

Elles sont aujourd'hui, pour un très grand nombre d'entre elles, des outils qui comptent pour les luttes professionnelles et interprofessionnelles, le combat d'idées, la vie et le renforcement de la C.G.T., la création de milliers de bases nouvelles.

L'accueil des travailleurs isolés, la défense juridique, l'aide aux syndicats les plus petits, les plus démunis de moyens, font toujours partie de leur raison d'être.

Mais leurs responsabilités se sont confirmées depuis la précédente rencontre comme étant plus vastes, plus politiques.

En prise directe sur les réalités des entreprises, des localités, des Z.I., des grandes villes, elles prennent en compte les mutations sociales et économiques et du salariat pour organiser les travailleurs et leur action et ainsi peser sur le mouvement en cours dans un sens favorable à leurs intérêts de classe.

Leur capacité et rapidité d'intervention dans les entreprises se sont accrues pour un nombre non

négligeable d'entre elles par la pratique des visites systématiques leur permettant de nouer des contacts vivants avec les directions de syndicats et sections syndicales et de se placer en position d'animer une vie syndicale réelle à l'échelon de la localité ou la Z.I.

En un mot, l'axe principal du travail des U.L. et de leurs militants s'est largement confirmé : faire que la C.G.T. soit plus forte, mieux organisée, plus revendicative, donc plus efficace, à l'entreprise, dans les localités, sur les Z.I. et dans toutes les concentrations d'activité.

**Des évolutions importantes se sont produites
dans le réseau national
unions locales**

Avec 975 U.L., 51 antennes locales, 45 antennes de Z.I. et 34 collectifs de Z.I., le réseau opérationnel est important pour toute la C.G.T.

Il peut se développer rapidement, puisque 134 U.L. sont en perspective de création et que plusieurs U.L. ont engagé des efforts de décentralisation.

Le travail effectué sur les Z.I. par 26 U.D. et 60 U.L. ouvre les perspectives d'organisation d'une présence effective et durable de la C.G.T. parmi les 13 000 entreprises recensées, représentant 900 000 salariés.

La vie démocratique des U.L. s'est consolidée avec la tenue plus régulière de congrès : 555 en trois ans, 60 % des U.L. ont un secrétaire à l'organisation, ce qui constitue un atout considérable pour faire avancer le plan de travail confédéral.

La tenue de sessions de formation des secrétaires généraux d'U.L. est une aide à chacun d'entre eux, pour diriger leur U.L. aujourd'hui.

Enfin, un travail de meilleure connaissance du terrain, et des forces organisées des localités est entrepris avec l'aide du secteur organisation confédéral, à travers les listings d'U.L. que nous demandons à chaque U.L. de remplir et de nous retourner dans les meilleurs délais.

Ce bilan national sommaire des avancées opérées doit inciter chaque U.L. à faire son propre bilan d'activité, de fonctionnement et de renforcement.

**Les étapes à franchir
lors de la 5^e Rencontre nationale**

Avec l'originalité que constitue la participation de dirigeants de 300 entreprises, elle doit nous permettre, dans sa préparation, son contenu et dans les prolongements qui y seront donnés, d'enrichir tous ces acquis et de les généraliser.

a) Cette 5^e Rencontre doit placer la C.G.T. en situation de porter en avant la convergence des efforts professionnels et interprofessionnels nécessaires au profit de l'entreprise, lieu fondamental de l'activité syndicale, pour faire de la C.G.T. l'organisation syndicale puissante, revendicative et influente dont les travailleurs de notre pays ont besoin.

Dans ce sens, syndicats et unions locales doivent avoir un seul objectif : être présents sur le terrain revendicatif, offensifs pour faire connaître nos perspectives et solutions, être les plus efficaces dans la reconquête de nos forces et de notre influence, rassembler les travailleurs pour agir.

b) Ce qui impose des progrès effectifs sur trois questions :

- La couverture des Z.I. et d'activité par une coordination des U.L. et professions, afin de coller aux évolutions économiques et sociologiques actuelles et implanter la C.G.T. dans des milliers de P.M.E. qui sont dépourvues de syndicats ;

- La décentralisation de grandes villes, en prenant en compte les zones de concentration d'employés et d'I.C.T. ;

- La consolidation d'U.L. pour les rendre plus efficaces et opérationnelles avec l'apport de militants de valeur, en concertation avec les syndicats, U.D., fédérations.

La poursuite des visites de syndicats et d'U.L. par les membres du B.C. et des secrétaires généraux de fédérations confirme les priorités vitales qui sont les nôtres aujourd'hui.

L'expérience engagée depuis avril 1986, nous permet d'en faire un bilan positif qui a des effets bénéfiques sur la vie des syndicats et des U.L. et sur leur travail concret. En effet, aux 400 U.L. et syndicats d'avril à décembre, s'ajoute la visite de 400 nouvelles U.L. de janvier à juin 1987.

La persévérance, dans cette démarche, doit aboutir à la consolidation des U.L. existantes, au renforcement de leurs directions et à la création de nouvelles U.L.

La préparation de la Rencontre nationale va ainsi bénéficier d'une contribution confédérale en direct.

**Pas une U.L. ne doit être absente
les 2 et 3 avril à Nanterre**

Chacun mesure que cette rencontre nationale est nécessaire à toute la C.G.T. La présence de toutes les unions locales et les 300 entreprises retenues par les fédérations doit être effective.

La convocation officielle, ainsi que le document préparatoire vous parviendront prochainement. Mais, dès maintenant, il faut réserver ces dates sur le calendrier de vos activités, ce qui veut dire qu'aucun congrès d'U.L. ne doit se tenir à cette période.

Le secrétaire général de l'U.L. doit se libérer pour cette date, et commencer à rechercher, avec les syndicats et l'U.D., les moyens financiers et le temps nécessaire lui permettant d'y participer.

Parrainage :

Organiser un dispositif exceptionnel pour les élections prud'homales de 1987

La commission exécutive confédérale a décidé le parrainage de 20 000 entreprises pour les élections prud'homales de 1987.

C'est indispensable dans la mesure où les élections ne se gagneront pas uniquement dans les entreprises où nous sommes organisés.

L'expérience des élections prud'homales de 1982 en attestent. En outre, nous avons à nous engager sans tarder dans cette bataille pour ne pas risquer les réflexions du genre « On ne vous voit que pendant les élections ».

La dureté de la bataille, le fait que rien ne nous sera épargné, confirment que nous avons intérêt à mettre tous les atouts de notre côté.

C'est donc un dispositif exceptionnel qu'il s'agit de mettre en place :

1. Chaque union locale, en fonction de la connaissance du terrain, tenant compte des concentrations d'entreprises et afin d'effectuer la meilleure couverture possible, établit :

- le plan de parrainage visant à mettre à contribution les syndicats rayonnants sur l'U.L. ;
- la mise en place de collectifs électoraux dans les Z.I., les groupes d'entreprises, les localités, avec deux ou trois camarades chargés de :
 - créer des bases nouvelles,
 - créer des postes de diffusion de la « V.O. » ou d' « Antoinette », de façon à rendre les nouvelles bases les plus opérationnelles possibles,
 - organiser des temps forts de renforcement, des initiatives financières de manière à donner les moyens d'une propagande adaptée à chaque situation.

2. Un travail de coopération étroit est à réaliser en relation avec les fédérations, les unions syndicales, les U.D., de manière à cibler prioritairement les concentrations de salariés (Z.I., centres commerciaux, ou d'activités, tours et localités importantes) et y concentrer nos forces syndicales.

Il va de soi que toutes les structures de la C.G.T. sont impliquées et directement concernées dans la mise en œuvre de ce dispositif mais il appartient aux unions locales d'en assurer la préparation, l'organisation, la maîtrise et le suivi.

Renforçons nos directions d'U.L. là où c'est nécessaire en veillant à mettre avant tout des responsables sur les tâches décisives qui sont :

- le responsable au cahier de revendications ;
- le secrétaire à l'organisation ;
- le trésorier ;
- le secrétaire à la propagande ou responsable à « la V.O. ».

En avant toute, à la conquête des bases inorganisées pour conduire au succès la C.G.T. dans cette déterminante bataille des élections prud'homales de 1987.

DP <input type="checkbox"/>	CE <input type="checkbox"/>
-----------------------------	-----------------------------

FACTEUR ORGANISATION

<p>SECTEUR : privé <input type="checkbox"/>, public <input type="checkbox"/>, nationalisé <input type="checkbox"/></p> <p>N° SIRET : _____</p> <p>CODE A.P.E. : _____</p> <p>GROUPE FIN ET IND. : _____</p> <p>FÉDÉRATION : _____</p> <p>U D : _____</p> <p>CIRC. PRUD'HOM. : _____</p> <p>SYNDICAT : LOCAL <input type="checkbox"/>, ENTREPRISE <input type="checkbox"/>, SECTION SYND. <input type="checkbox"/></p> <p>TÉLÉPHONE : _____</p> <p>UNION LOCALE : _____</p>	<p style="text-align: center;"><i>NOM et Adresse de l'entreprise</i></p>
--	--

NOMBRE	PRÉCÉDENTES ÉLECTIONS DU :			ÉLECTIONS DU :...../...../.....		
	1 ^{er} collège ouv., empl.	2 ^{er} collège ag. maitr., tech.	3 ^e collège cadres (1)	1 ^{er} collège ouv., empl.	2 ^e collège ag. maitr., tech.	3 ^e collège cadres (1)
INSCRITS						
VOTANTS						
Valablement exprimés						

MOYENNE DES VOIX OBTENUES (2)						
C. G. T.						
C. F. D. T.						
F. O.						
C. F. T. C.						
C. G. C.						
C. F. T.						
AUTONOMES						
DIVERS						

NOMBRE D'ÉLUS (Titulaires seulement)						
C. G. T.						
TOTAL						

A COMPLÉTER ET A RETOURNER



Confédération Générale du Travail
263, rue de Paris
93516 MONTREUIL CEDEX

(1) Dans le cas où la structure des collèges comporte des particularités (ex. : 1^{er} collège : ouvriers, 2^e collège : employés, 3^e collège : agents de maîtrise et techniciens, 4^e collège : cadres), remplir le questionnaire en regroupant les catégories correspondant aux 3 collèges classiques et joindre une note complémentaire comportant les éléments spécifiques.

(2) Inscrire exclusivement la moyenne des voix recueillies par chacun des syndicats. Cette moyenne s'obtient en divisant le nombre total des voix obtenu par la liste par le nombre de candidats (et non celui des élus) inscrits sur cette liste.

Les élections prud'homales et les élections professionnelles MÊME COMBAT !

Les élections prud'homales de 1987 constitueront l'événement social et syndical le plus marquant de l'année 1987.

Chacun comprend bien que l'enjeu central c'est le score que la C.G.T. réalisera le 2 au soir, son renforcement durable, sa capacité de mobilisation, d'action pour constituer le rapport des forces capable d'inverser les données de la situation.

Dans cette phase aiguë du combat de classe qui va se dérouler, le succès dépend de la dimension exceptionnelle que nous saurons donner aux quatre points vitaux du plan de travail confédéral, à savoir :

- mise en œuvre et généralisation des cahiers revendicatifs ;
- adhésions, F.N.I. et bases nouvelles créées ;
- création de postes de V.O. et d'Antoinette ;
- effort exceptionnel pour le collectage, les cotisations, la mise en place de collecteurs, de trésoriers.

Nous devons donner aussi une dimension exceptionnelle :

- à la pratique des visites systématique des syndicats, en ayant soin d'y associer tous les camarades de la C.E., du bureau de l'U.L. ;
- au parrainage (voir article précédent).

Egalement donner une dimension exceptionnelle à la bataille des élections professionnelles, particulièrement en ce qui concerne la remontée des résultats au « Service central élections ».

En effet, les élections, qui vont se dérouler durant cette période, constituent :

- un terrain de préparation idéal pour nos syndicats qui auront l'occasion de se faire la main, pour aborder, dans les meilleures conditions possibles, la campagne des prud'hommes ;
- un moyen pour nos U.L., U.D., fédérations et, bien sûr, la confédération, de vérifier, au fur et à mesure du développement de la campagne, l'état de notre influence et apporter en conséquence les correctifs nécessaires à notre activité.

De partout nous parvenons des résultats positifs, parfois des bons en avant importants, c'est encourageant et cela montre que nous sommes dans la bonne voie, qu'il convient de persévérer dans notre démarche revendicative, dans notre volonté tenace de reconquête de nos forces.

Mais nous n'avons pas le droit de nous tromper, encore moins de créer des illusions qui risqueraient d'être préjudiciables. Le 2 décembre, ce sont des centaines de milliers d'entreprises qui vont voter et les résultats enregistrés au « Service central élections » ne portent que sur 3 000 entreprises. C'est important dans la mesure où cela nous a permis de publier un bilan positif incontestable publié dans « la V.O. » de juillet et nous pouvons renouveler à tout instant. C'est insuffisant si l'on tient compte que nous n'avons aucun droit à l'erreur pour conduire à bien cette campagne des prud'hommes.

La remontée des résultats au « Service central élections » est donc une tâche de première importance.

Il convient de mettre dans chaque union locale des camarades disponibles pour s'en occuper, relancer les syndicats et transmettre rapidement les résultats à la confédération.

Intégrer dans les plans de visites des syndicats les entreprises qui vont ou qui viennent de voter et, en tout cas, interroger chaque syndicat pour prendre en compte les résultats d'élections à l'aide du questionnaire ci-joint.